

"Un village ouvert et vivant"



Tour d'horizon pour le maire Laurent Schembri, salle Gilbert Martin.

Plus petite cité de France labellisée avec une deuxième fleur au palmarès des villes et villages fleuris depuis 2006, Faveroles-les-Lucey est "une commune conviviale, connue et reconnue" a salué le conseiller général Claude Vinot.

"C'est un village ouvert et vivant" confirma le maire Laurent Schembri, après avoir dressé le bilan de l'année écoulée et évoqué les perspectives à venir.

En 2012 : "nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier d'un employé communal pendant près de huit mois. Outre le suivi des espaces verts, nous avons pu ainsi réaliser un gros travail d'entretien et de réfection de la peinture des menuiseries, ainsi que de nombreuses reprises de maçonnerie"; "la fin de l'aménagement de la route de Recey a débuté, les bornes en ciment ont été enlevées"; "concernant les animations, nous avons eu le plaisir d'accueillir au mois d'avril le chœur grégorien des Ambrosiniens. Au mois de juillet, la soirée du feu d'artifice fut une nouvelle fois très appréciée. Enfin, fin août, pour la deuxième année, le Concert de l'Hostel-Dieu de Lyon, présent dans le cadre de la Semaine musicale de Saint-Vorles, a donné un récital de très grande



François Sauvadet a profité de sa venue pour visiter l'église Saint-Renobert : "une magnifique restauration".

qualité. L'église était une nouvelle fois remplie".

Pour 2013 : "la réfection de la place du 14 juillet sera réalisée au mois de mars avec la fin de l'aménagement de la route de Recey"; "le feu d'artifice aura lieu le samedi 20 juillet, avec normalement un concert surprise"; et "nous devrions accueillir de nouveau, fin août, le Concert de l'Hostel-Dieu dans le cadre de leur nouveau récital".

Laurent Schembri salua ensuite chaleureusement le conseil municipal qui "a toujours su faire preuve de convic-

tions, de détermination et de solidarité".

Venu "avec beaucoup de plaisir" dans une commune où 100% des votants lui avaient fait confiance lors des récentes Législatives, "ce fut un résultat très touchant", le député François Sauvadet a conclu cette cérémonie des vœux en évoquant les sujets nationaux et départementaux. Il insista sur une forte volonté du Conseil Général qu'il préside : "on n'abandonnera pas les communes".

D. V.